



Votre corresp. : Pierre-Marie Ruelle  
Tél. : 026005580  
Mail : [pmru@cpasstgilles.brussels](mailto:pmru@cpasstgilles.brussels)

Saint-Gilles, le

Objet : Organisation des visites à la maison de repos à partir du 8 juin 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise des visites au sein de notre maison de repos Les Tilleuls.

Nous vous confirmons par la présente qu'il sera enfin possible de rendre visite à votre parent ou ami résident à partir du lundi 8 juin 2020.

Vous trouverez ci-dessous dans le détail les dispositions d'organisation de votre future visite.

- **Les visites s'effectueront à partir du 8 juin du lundi au vendredi en dehors des jours fériés.**
- **La prise de rendez-vous préalable est indispensable à l'organisation de la visite.**  
**Rdv uniquement par téléphone le lundi et le vendredi de 10h à 12h via le n° 02/563.58.13.**
- La visite se déroulera dans un espace neutre accessible par l'av. Ducpétiaux, n° 135.
- Un seul visiteur par résident sera autorisé (pas d'enfant de -12 ans).
- Chaque visiteur remettra une déclaration sur l'honneur (en pièce jointe) attestant de l'absence de symptômes depuis 14 jours avant la visite (ni fièvre, ni symptômes d'une infection respiratoire, ni perte de goût et/ou d'odorat ou autres symptômes reconnus du COVID-19). À défaut, le document sera également disponible sur place.
- L'identité du visiteur et ses coordonnées ainsi que l'identité du résident visité seront retranscrits dans un registre d'entrée et de sortie.
- Le visiteur fera l'objet d'une prise de température à son arrivée. En cas de température supérieure à 37.5°C, l'accès lui sera refusé.
- Chaque visiteur sera accompagné jusqu'au lieu de rencontre par un membre du personnel, d'un stagiaire ou d'un volontaire formé aux mesures d'hygiène requises.
- Nous vous invitons à vous munir d'un masque, à défaut, nous vous en fournirons un.
- La durée maximum de la visite sera de 30 minutes. Aucun contact physique ne sera possible. Le visiteur sera séparé du résident par une paroi transparente.
- Tout colis ou objet ne pourra être remis directement au résident. Celui-ci lui sera transmis ultérieurement au résident par le personnel.

Attention car les demandes de rendez-vous adressées par d'autres canaux et en dehors de ces heures précisées ci-dessus ne seront pas prises en compte.

Par ailleurs, tout retard de votre part impactera la durée de la visite voire l'annulera s'il dépasse la durée prévue de la visite.

Nous sommes conscients du caractère contraignant des dispositions qui encadrent l'organisation de ces visites. Nous sommes convaincus que ces règles qui nous sont imposées par les circonstances sont nécessaires pour protéger vos proches et vous permettre de les rencontrer dans un espace sécurisé et confortable.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension et vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire général,



Mathieu ROPER

La Présidente,



Myriem AMRANI